

Remuage II – en supposant qu'il y ait déjà eu un remuage I -



Photo verte, telle qu'elle a paru dans le Sillon romand du 2 mai 1982, et ci-dessus telle que nous avons pu la ramener dans une couleur plus classique.

Les photos de remuage entre deux chalets de la même exploitation, comme ici celle comprenant la Muratte-dessus (sur la photo) et la Muratte-dessous dite plus communément le Chalottet, sont excessivement rares, tout au moins pour notre région. C'est la raison pour laquelle l'on ne pourra qu'admirer ces deux beaux documents, le premier en particulier.

Les deux photos ont pu être prises en 1938 par notre père Gaston Rochat. C'est un petit miracle que cet homme, d'habitude assez indifférent à tout ce qui pourrait fixer de manière quelque peu définitive la vie des alpages, porté plutôt à tout oublier d'un passé qu'il considérait peut-être comme médiocre, ait pris l'initiative de réaliser ces deux clichés, d'où notre profonde surprise, et une interrogation qui restera peut-être à jamais en suspens. Est-ce vraiment lui l'auteur ?

Ceci dit, qui n'est que d'une importance relative, notre reporter, il a pu prendre ce jour-là d'autres clichés à proximité du chalet, a réalisé une première photo l'objectif tourné contre le nord, puis, trouvant un autre angle intéressant, il a effectué un second cliché, objectif cette fois-ci face au nord-ouest. Dans la deuxième situation la photo se révélera floue et pour dire inutilisable, tandis que la première, en dépit d'une qualité globalement moyenne, est révélatrice non seulement d'une opération, mais aussi d'une ambiance bien propre à cette vie de nos alpages.

Elle fut envoyée à feu le Sillon romand en 1982 par Jean Rochat, frère de Gaston qui, par ailleurs, figure lui-même sur la photo, étant le personnage clé de l'opération de remuage, celui qui tient le cheval et l'empêcherait par exemple d'aller trop vite afin de ménager quelques-uns des ustensiles délicats déposés sur le char à échelles. Il s'agit ici en particulier des baignolets, ceux-ci encore en bois à l'époque, et par conséquent fragiles et à ne charrier d'un chalet à l'autre qu'avec beaucoup de prudence. Un seul baignolet est visible, ce qui n'empêche pas celui-ci de cacher probablement tous les autres.

Voilà donc fixée à jamais une opération mythique, le remuage. Celle-ci consiste à déménager d'un chalet pour emménager à l'autre. Opération répétée de nombreuses fois pendant la saison, c'est-à-dire que quand l'herbe manque sur l'une des deux pâtures, l'on s'en va brouter celle qui a repoussé sur l'autre.

Si un remuage s'effectue toutes les deux semaines, cela veut dire que l'on en fera au minimum 6 pendant l'année. On est donc quelque part en transhumance constante.

Ce qu'il faut comprendre en plus ici, c'est que si le fromage peut se fabriquer autant dans le chalet principal, la Muratte-dessus, que dans le rechange, le Chalottet, l'encavage se fera uniquement dans la cave du chalet principal. Avec cette nécessité de passer chaque jour, au temps où l'on occupe le Chalottet, le fromage aux caves de la Muratte-dessus, et de s'y rendre tous les deux jours, pour y soigner les pièces déjà entreposées. Il s'agirait apparemment du travail du fromageur.



L'homme, brave et fier berger, s'apprête à quitter le Chalottet. Il se rendra à la Muratte-dessus par la Grand'Combe, franchira le mur par un étroit passage, et ensuite remontera sur le chalet principal. L'affaire d'un quart d'heure/ vingt minutes avec sa charge de 25 à 30 kg sur le dos. On a vu en d'autres lieux que le préposé à cette opération avait installé un support à mi course afin de se reposer. Ce ne dut pas être le cas ici où la distance est franchissable d'une seule traite.



Passage pour le berger entre la Muratte-dessus et la Muratte-dessous. Il n'y avait pas alors de fil de fer pour l'entraver. Les pierres, polies par le frottement des pantalons, restent par contre les mêmes.

Lors de travaux menés conjointement sur la Muratte et le Chalottet, le propriétaire de ce dernier alpage, put nous dire :

- C'est par ici que passait mon père quand il allait amener les fromages à La Muratte.

D'où la constatation que la mémoire de ces anciennes heures n'était pas que d'un homme, mais bien de plusieurs qui n'avaient rien oublié. Et surtout pas Samuel Rochat qui raconte l'opération du remuage dans son ouvrage, Jules de l'Épine, édition de 1997 :

Le remuage

Trois semaines à la Muratte, deux au Chalottet, ainsi se passait l'été là-haut. Ordinairement, Jean montait avec char et cheval pour remuer. Le matin, après le déjeuner, on commençait par passer les vaches au Chalottet, puis après la fabrication du fromage et le dîner, on chargeait le matériel et les ustensiles sur le char.

Une fois déchargé, Jean partait en forêt remplir le char de branches et redescendait au village. Pendant les foins, on devait remuer sans le cheval.

On nettoyait le tombereau, on le tapissait de branches de day et on attelait la vache qui le traînait tous les jours pour mener la bouse.

Le fromageur, lui, portait sa toupine de présure à la main, avec le fromage de la veille sur l'oiseau (mais seulement quand on allait du Chalottet à la Muratte, puisque c'est là qu'il y avait la cave). L'oiseau était un plateau rond, maintenu sur les épaules et au-dessus de la tête par une armature de bois. Le remuage, ainsi en allait-il une dizaine de fois de l'été. Il faut dire qu'au mois de septembre, on remuait souvent pour ... distraire les vaches qui ne trouvaient plus beaucoup d'herbe.

Mais revenons au véhicule tel qu'on a pu le voir plus haut. C'est un simple char à échelles en lequel on a mis des planches sur les côtés afin que les objets puissent tenir sans passer entre les pachons et tomber sur le chemin. On a vu à quel point les baignoires sont délicats. Et que voit-on d'autre sur cette embarcation de fortune ? Un matelas roulé, tenu probablement sous cette forme par une ficelle. Il semble bizarre que l'on n'ait pas eu suffisamment de matelas dans les deux chalets, alors que les bas étaient grands pourvoyeurs d'objets de literie en bout de course, mais qui, au chalet, où les gens ne sont pas difficiles, peuvent aisément faire une deuxième carrière. La troisième, c'est la vaste dépression qu'il y a derrière le chalet et qui sert de ruclon, où une lésine quelconque de proximité. Il faut se remettre dans le contexte de l'époque, que diable !

On voit surtout sur le char, à l'arrière, et là vous allez nous entendre, la grosse chaudière qui sert à faire le fromage autant dans l'un chalet que dans l'autre. La

belle grosse chaudière ancestrale que notre grand-père, petit crapaud qu'il fut à ce moment-là de notre existence, car nous étions alors tous mélangés, grands-parents, enfants et petits-enfants, et nous avons pu assister au sacrilège sans pouvoir rien dire - dites donc, qui est-ce qui commande par ici - vendit à un pattier pour 20.- (si ce n'est pas pour 5.-). Un outrage magistral au patrimoine alpestre de ces deux chalets qui ne s'en remettrait jamais tout à fait. Heureusement, les autres objets, présentant moins d'intérêt pour ces brocanteurs détestés, ne quittèrent pas les lieux. Ainsi en fut-il de la petite chaudière, celle où se faisait le vacherin en fin de saison. Sa conservation compense, si peu que ce soit, la dramatique trahison de l'ancêtre surpris là en grand péché d'indifférence.

Nous sommes confus de répéter pour la dixième fois cet épisode lamentable de notre famille. Il ne saurait être compensé par quoi que ce soit d'autre, et l'ignorer serait trahir la vérité. Il montre à quel point ces prédécesseurs, pris dans le tourbillon du modernisme, la fabrication des fromages devant cesser en 1957 ou 1958, n'avaient aucun intérêt pour ce qu'ils laissaient derrière. Ils eussent pu brûler l'entier des objets combustibles du chalet, oiseau, perquet, baignolets, que cela leur eut été indifférent. Juste restait-il attaché au chalet, et pour celui-ci, encore heureux qu'ils ne l'aient pas transformé ainsi que le firent de multiples propriétaires et l'aient laissé en conséquence dans un état proche des origines. Cela ne tient pas à une volonté quelconque de respecter l'ancien, mais comme il n'y avait pas nécessité de transformer ou d'agrandir, et puis aussi qu'économiser est toujours bon à prendre, ils le laissèrent en l'état.

Passons. D'autres objets sont entreposés sur la planche du milieu que nous ne voyons pas. Tandis que l'accompagnateur tient le fallot-tempête qui risquerait de se briser par les à-coups du transport, et le débattoir, qu'il préfère porter plutôt que de le confier à un attelage par trop branlant, les roues sursautant sur chaque caillou du chemin.

Le remuage. Un dérangement quelque part, mais aussi l'occasion tout de même, si ce n'est pas de changer d'air, de voir un autre paysage, celui du Chalottet étant plus large, permettant de voir mieux la Dent, et surtout de contempler dans leur magnifique splendeur le Mont-Tendre et les Alpes que l'on peut admirer par delà l'échancrure de Pétra-Félix.

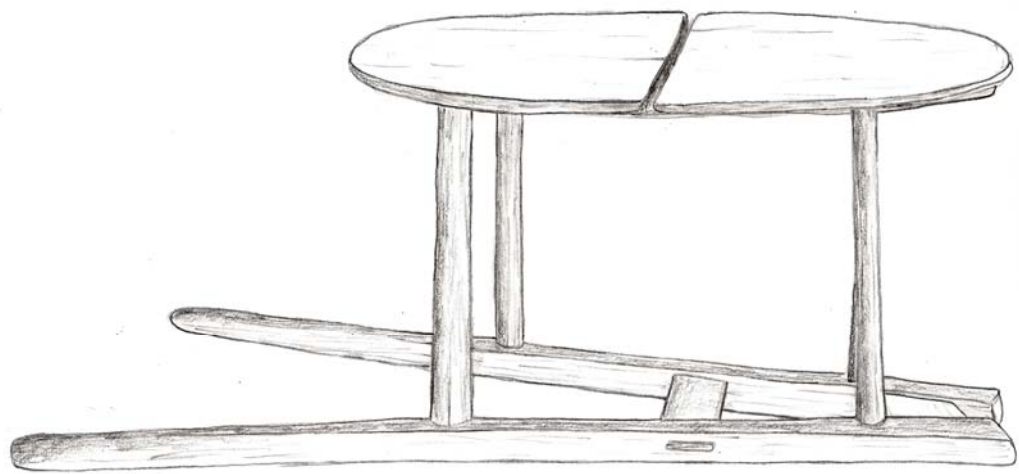
Chose particulière, ici, passant d'un chalet à l'autre, on ne changeait pas d'altitude, puisque les deux sont à 1200 mètres.

Jean redescendait donc au village le char rempli de branches, dont il ferait des daizons à domicile, le tronc installé au levant de sa maison. C'était là une activité qu'il affectionnait, la pratiquant jusqu'à ses derniers jours. Des daizons il faisait de belles tâches au soleil. Chose amusante, si vous avez un énorme tas de branches qui, semble-t-il, va vous fournir du combustibles pour des semaines voire des mois, en réalité, une fois votre tâche achevée, vous constatez que vous n'avez qu'un volume médiocre. C'est ainsi une déception permanente avec les branches, même avec celles parfois de la grosseur d'un bras.

Un mot encore, Samuel Rochat, parlant des voisins de la Muratte, ne manque pas de se souvenir de la belle Laure dont les parents tenaient le chalet des Plans voisins. Une jeune fille charmante et d'une beauté pleine d'éclat qui ne serait ni pour notre père Gaston qui en était forcément amoureux, et même qu'alors ce ne pouvait qu'être une grande adolescente qui n'avait pas les yeux dans sa poche, ni pour son frère quelque dix ans plus tard. Elle s'en irait, et se marierait en d'autres lieux qu'en ces verts pâturages.



Votre serviteur alors que les objets du chalet sont déjà considéré avec toute l'attention qu'ils méritent.



Le temps des chats, petits compagnons agréables et facétieux qui veulent eux aussi participer à la fête. Comme on peut les regretter parfois...



Et deuxième photo du remuage qui, malheureusement, ne nous en apprendra pas plus sur celui-ci.